

rant la célébration des fêtes du troisième centenaire le comité a eu à faire face à des difficultés qui de prime abord paraissent insurmontables. La situation est aujourd'hui éclaircie et le comité est dès maintenant en mesure de donner satisfaction à tous ceux qui désirent retenir à l'avance une chambre et pour le nombre de jours qu'ils jugeront à propos de l'occuper. 400 chambres à des prix variant de \$2 à \$5 avec ou sans pension complète ou incomplète sont à la disposition du comité.

Aucun hôtel ne donne la location de ses chambres à l'avance. Cependant, l'on donnera la préférence à toute demande apu-tillée par le comité.

Un restaurant sera à la disposition des congressistes. Le club St. Louis donnera pour le temps de la durée des fêtes le privilège de membre à tout médecin régulièrement inscrit au congrès.

Le comité est dès maintenant prêt à faire droit à toute demande.

Prière est faite à tout médecin de faire savoir, aussitôt que possible, son intention, en spécifiant le nombre de lits simples ou doubles qu'il veut retenir et le tarif de location désiré.

Comité de Logements

Président, Dr W. Verge,
Secrétaire, Dr Emile Nadeau.

Membres, Dr A. Potvin.

“ Dr V. Martin.

“ Dr J. Devarennnes.

“ Dr J. Gosselin.

“ Dr Ed. LeBel.

“ Dr E. Dion.

“ Dr A. Lachance.

“ Dr Ed. Verge.

Ce comité siégera en permanence durant la tenue du congrès à l'Université Laval, où les congressistes pourront se procurer tous les renseignements.

N. B. — La ville des tentes dont l'établissement est, paraît-il, décidé, avec toute l'accommodation nécessaire, eau courante, drainage, électricité, service, police, et restaurants, sera aussi à la disposition des congressistes. Les prix seront relativement modiques.